



DEVENIR EXEMPLAIRE POUR L'ENVIRONNEMENT

ENQUÊTE PROGRAMME DE PRÉVENTION

La CC2V est engagée depuis plus de dix ans dans la réduction des déchets. Nous avons besoin de vous pour définir des actions prioritaires.



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif la **réduction des déchets d'ici 2030**, il concerne les habitants, les entreprises et les collectivités.

La CC2V a défini 3 axes pour ce nouveau projet :

- LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- RÉDUIRE ET TRANSFORMER LES VÉGÉTAUX EN RESSOURCES
- AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Nous avons besoin de votre avis pour définir les 5 actions prioritaires pour chaque axe, n'hésitez pas à sélectionner vos actions préférées sur ce questionnaire :

[Questionnaire](#)